## Obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans : lancement du numéro vert et de la campagne de communication





Depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. En effet, cette situation touche plus de 12 000

mineurs dans les Hauts-de-France, représentant près de 8 % de cette classe d'age, soit la plus forte proportion constatée par rapport aux autres régions de France.

Le Gouvernement lance donc une campagne d'information et d'accompagnement à destination des acteurs professionnels, avec un kit de communication à destination du grand public.

Un numéro gratuit dédié aux 16-18 ans qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi a également été mis en place afin de répondre aux interrogations des jeunes et de leur famille, de les informer et de les orienter : 0 800 122 500.

Le succès de cette mesure dépend très largement de votre capacité à relayer ces informations! De fait, vous êtes un relai essentiel à cette campagne d'information et d'accompagnement auprès des jeunes en décrochage et de leurs proches.

Vous trouverez donc ci-joint un **kit de communication** comprenant affichette, dépliant, posts et vignettes réseaux sociaux, article pré-rédigé, flyer, infographies, à votre disposition.

https://drive.google.com/drive/folders/1jd5-CwBKLgoge45j5uqoXPCYgN6UkFXf

## **MOBILISONS NOUS!**

20 janv. 2021 - Xavier DOHY